



## CR du SE-Unsa / CAPA GRENOBLE des PSY EN du 20/06/2018

---

### Présents :

Fabien JAILLET, secrétaire général adjoint de l'académie

Franck LENOIR, chef de division des personnels enseignants

Ellen THOMPSON, Cheffe des services académiques d'information et d'orientation

Christophe DASSEUX, IEN adjoint DSDEN 74

Mme DURAND -POUDRET gestionnaire Psy EN DIPER E 2 B3

Fabien RIVAUX chef de bureau DIPER E

Isabelle ARGALSKI, Frédérique PENHAVER, Catherine VEZIN, Marion DE SAINT JEAN, élues CAPA SNUIPP- FSU

Annie COMBET élue CAPA SE-UNSA, SNP

Sandrine GOASMAT et Brigitte DUPONT-COLLIAT élues CAPA SGEN-CFDT

Après les déclarations faites par les élues des trois organisations, Mr Jaillet répond sur les différents points soulevés. Il explique que les avis très satisfaisant et excellent donnés pour le passage à la hors classe sont répartis entre les trois échelons, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> pour permettre à tous les personnels d'accéder à la hors classe avant leur départ en retraite. De nombreux collègues ont fait part de l'absence d'avis donnés par leur IEN ce qui a entraîné un avis «satisfaisant » pour la plupart des collègues. L'administration répond que les avis ont été sollicités jusqu'à dimanche. Devant ce dysfonctionnement majeur, l'ensemble des organisations demande le report de ce point de l'ordre du jour (jeudi 12 juillet). Les psychologues pourront faire remonter au SE-UNSA l'avis qui leur a été donné ou non par leur IEN.

- Sur le nombre important de postes vacants, malgré un certain nombre d'entrants dans l'académie, Mr Jaillet répond qu'un effort est fait par le rectorat pour embaucher des contractuels (voir l'application PARC en ligne sur le site du rectorat).
- Le séminaire sur la formation continue devrait être reporté au premier trimestre.
- 2 congés formation sur 3 demandes ont été attribués.
- Les remarques et améliorations à apporter pour le mouvement informatisé pourront l'être lors d'un groupe de travail spécifique.
- 36 demandes de mutations ont été faites par les psy EN EDA, 17 pour les psy EDO pour qui toutes les demandes (1er ou 2<sup>nd</sup> vœu) ont abouti. Pour les psy EN EDA, 16 n'ont pas obtenu de nouveau poste. Des dysfonctionnements sont apparus à l'issue du mouvement. En effet, certains postes dans des écoles n'apparaissaient pas vacants. Un courrier du SE-UNSA a été adressé au secrétaire adjoint de l'académie pour pointer ces erreurs et demander des révisions d'affectation.
- A l'issue du mouvement, les psychologues détachés pourront postuler sur les postes restants vacants (liste à paraître avec les lieux d'implantation des postes de psy EN EDA dans les écoles);

**Les élues CAPA Psy EN Grenoble, SE-UNSA, SNP  
Annie COMBET, Sophie SPALANZANI**